

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTERIE VAN ONDERWIJS

A.G.R. A.R.A.

NAVORSINGS-EN STUDIECENTRUM
VOOR DE GESCHIEDENIS
VAN DE TWEDE WERELDOORLOG

CENTRE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES
HISTORIQUES DE LA SECONDE GUERRE
MONDIALE

INVENTAIRES INVENTARISSEN

24 

**Les Affranchis
Groupe G
Nola**

Henri MASSON
Dirk MARTIN

BRUXELLES
BRUSSEL 1991

L
2.1.1/
23

LES AFFRANCHIS

GROUPE G

NOLA

par/door

Henri MASSON

-

Dirk MARTIN

AA 976

H. MASSON

A. ARCHIVES DU GROUPE DES "AFFRANCHIS"

(cote: 12 R)

~~_____~~

AA 976

INTRODUCTION

Peu d'informations sont disponibles sur le groupe des "Affranchis". H. Bernard se borne à signaler son existence à la page 107 de son ouvrage "La Résistance 1940-1945". "Le Livre d'Or de la Résistance Belge", oeuvre de la Commission de l'Historique de la Résistance, lui consacre quelques lignes aux pages 134 et 135.

Fondé au début de l'année 1941 par C. Tromme et quelques amis, l'incorporation des "Affranchis" dans la Légion Belge, soit dans le F.I., soit plus tard encore dans l'A.B. ne put, à aucun moment se faire, son fondateur n'obtenant pas les conditions susceptibles de satisfaire ses desiderata. C. Tromme préféra donc toujours conserver à son groupe le caractère de "corps franc". Là réside sans doute l'explication du peu de place que les "Affranchis" occupent dans les études sur la Résistance.

Implanté dans le Brabant, les provinces d'Anvers, de Flandre occidentale et du Hainaut, ainsi que dans le nord de la France, il fut néanmoins reconnu comme groupe de Résistance armée par l'A.M. du 28 février 1949 (voir numéro 10.0 de l'inventaire).

Les archives des "Affranchis" ont été cédées au Centre par M. Eyns qui les avait achetées lors du décès du liquidateur national, C. Tromme.

Répertoriées, ces archives totalisent 22 portefeuilles et 4 fichiers, dont deux comportant les noms des membres classés par ordre alphabétique, et deux le regroupement des membres par sections. Il faut dans cet ensemble distinguer 4 parties.

Une première rassemble des informations d'ordre général, telles qu'on les retrouve également dans l'inventaire du groupe G:

- statut, temps passé dans la Résistance, grades, etc.
- organisations issues de la Résistance: Union nationale de la Résistance, Conseil national de la Résistance, Comité d'Action de la Résistance, etc.
- autres mouvements de Résistance: Armée Secrète, Armée Belge des Partisans, Front de l'Indépendance, etc.

La deuxième partie porte sur le groupe des "Affranchis" lui-même: effectifs (voir fichiers), grades, distinctions honorifiques accordées, activités. On y trouve - c'est sans doute la partie la plus intéressante de l'inventaire -, une collection de fiches individuelles d'activités pendant l'occupation et à la Libération, ainsi que les rapports d'activités de diverses sections du groupe. Ces données permettent à la fois d'individualiser et de localiser les activités.

La troisième partie rassemble les dossiers de deux affaires judiciaires retentissantes à l'époque: l'affaire Rincharde-Lebrun et l'assassinat de Ch. de Ligne. L'affaire Rincharde-Lebrun s'inscrit dans un

ensemble ténébreux appelé par le juge de Paix Jordan "le cloaque de Nivelles" au centre duquel se trouve le Dr Rinchar, accusé d'attentats et d'assassinat. Melle Lebrun, infirmière et fondatrice de la section de Braine-l'Alleud des "Affranchis", refusa de travailler sous la tutelle du Dr Rinchar, venu s'installer à Braine. A la Libération le docteur constitua un dossier à charge de l'infirmière. Inculpée de dénonciations, arrêtée en 1944, elle fut condamnée à mort par le Conseil de guerre de Nivelles. Elle prétendit tout au long du procès être victime d'une machination.

Ch. de Ligne, affilié au parti rexiste, coupable notamment de la dénonciation de deux aviateurs cachés avec le concours de son épouse, Y. Geurts, fut assassiné à Rhode-St-Genèse, le 14 novembre 1944. Cette dernière, par arrêt de la Cour d'Assises de Brabant du 30 mars 1946, fut condamnée à la peine de mort, du chef d'assassinat de son mari, comme coauteur par provocation. Elle introduisit une requête en révision de cet arrêt. Une attestation d'activité patriotique de Mme Geurts, signée par Melle A. Lebrun et C. Tromme, figure dans le dossier.

La quatrième partie est relative à la Fraternelle des "Affranchis": statuts, Comité national, assemblée statutaires, participations aux cérémonies commémoratives, comptabilité.

INVENTAIRE

I. LA RESISTANCE

1. STATUT ET COMMISSION SUPERIEURE DE LA RESISTANCE ARMEE

- 1.0 Arrêté-loi du 19.9.1945 établissant le Statut de la Résistance armée.
Note de service du 17.8.1946: Reconnaissance en qualité de résistant.
- 1.1 Etude critique de l'Arrêté-loi du 19.9.1945 et prises de position au sujet d'un projet de loi modifiant le Statut de Résistant armé.
Loi du 30.5.1953.
- 1.2 Temps passé dans la Résistance.
- 1.3 Collation de grades dans la Résistance armée.
- 1.4 Loi du 26 février 1947 organisant le Statut des prisonniers politiques et ayants-droit.
- 1.5 Arrêté royal du 20.10.1953 relatif aux Commissions de Contrôle et de Revision pour Résistants armés, modifié par celui du 20.10.1954, et complété par celui du 6.7.1957.
- Données statistiques sur les opérations de reconnaissance de la qualité de Résistant armé.
- Articles du journal "La Cité":
1°) "Qui veut empêcher la revision des 150.000 dossiers de la Résistance armée" du 2.10.1950.
2°) "Au bénéfice de qui étouffe-t-on la revision des dossiers de la Résistance armée" du 7.10.1950.
- 1.6 Obligations contractées par des groupements de résistance: Arrêté-loi du 19.9.1945.
- 1.7 Commission supérieure de la Résistance armée.
Composition: Arrêté royal du 14.2.1967.
Avant-projet du Règlement d'ordre intérieur.
- 1.8 Correspondance: 16.8.1949 au 16.10.1953. 2 lettres n.d.

2. UNION NATIONALE DE LA RESISTANCE (U.N.R.)

- 2.0 Action en faveur de la création d'un Service national de la Résistance.
Résumé de l'exposé fait par M. Halin du Groupe G devant la réunion des groupements du 27.10.1956.
Statut de l'U.N.R.

- 2.1 Comptes rendus des réunions de l'U.N.R.: du 6.9.1949 au 19.1.1954.
- 2.2 Composition et fonctionnement des Comités nationaux des groupements de résistance reconnus: circulaire du 9.11.1970.
- 2.3 Retrait de l'Organisation militaire belge de la Résistance (O.M.B.R.) de l'U.N.R.
- 2.4 Correspondance: du 2.11.1949 au 19.10.1953.
- 2.5 Divers.

3. CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE (C.N.R.)

- 3.0 Quelques considérations sur la constitution d'un C.N.R.
Arrêté du Régent du 21.4.1950 portant réorganisation du C.N.R.
Projet de règlement d'ordre intérieur.
Délégués des "Affranchis" au C.N.R.
- 3.1 Correspondance: du 22.7.1949 au 27.7.1943.

4. COMITE D'ACTION DE LA RESISTANCE (C.A.R.)

- 4.0 Projets de statuts et Règlement d'ordre intérieur.
Membres de l'Exécutif.
Bulletin d'Information du 27.3.1958.
- 4.1 Comptes rendus des réunions du C.A.R.: décembre 1956-septembre 1979.

5. C.A.R. ET REVENDICATIONS DE LA RESISTANCE

- 5.0 Livre Blanc du C.A.R. et Adresse au Gouvernement à l'occasion du 20e anniversaire de la Libération.
Etats généraux de la Résistance.
- 5.1 Action du Comité de contact des Associations patriotiques.
- 5.2. Rapatriement des corps.
- 5.3 Prime de démobilisation.
- 5.4 Octroi de la Rente du Combattant.
Cas personnels.
- 5.5 Pensions de réparation.
 - Arrêté ministériel du 30.3.1946 constituant les commissions des pensions de réparation et réglant leur juridiction territoriale.
 - Loi du 29.3.1967.
 - Loi du 11.7.1973 modifiant et complétant la législation relative aux pensions et rentes de guerre.
 - Arrêté royal du 10.8.1947 réglant l'exécution de la loi sur les pensions de réparation.

- Loi du 9.7.1976 modifiant et complétant la législation relative aux pensions et rentes de guerre.
 - Cas personnels.
- 5.6 Dommages de guerre et victimes de la guerre.
- Arrêté ministériel du 26.3.1946 portant Agréation des groupements de sinistrés.
 - Communiqué du ministre W. De Clercq concernant l'exécution de la loi du 29.3.1967 en faveur des victimes militaires de la guerre.
 - Protocole d'accord du 7.11.1975.
 - Loi du 12.7.1979 portant de nouvelles mesures en faveur des victimes du devoir patriotique.
 - Formulaire général de déclaration.
 - Dossiers personnels.
- 5.7 Bulletin d'Information du 27.3.1958.
- 5.8 Correspondance: 31.8.1959 au 17.11.1979.

6. COMITE NATIONAL DE LA DEFENSE DE LA RESISTANCE (C.N.D.)

- 6.0 Constitution du C.N.D.: conférence de presse du 27.6.1951.
- 6.1 Prises de position sur les cas suivants:
- Les 4 résistants de Meensel-Kiesegem.
 - Les résistants du Limbourg (région de Tongres).
 - L'assassinat du juge Dupont-Lacroix. En cause les résistants P. Ballez et F. Doverchain.
 - Arrêt rendu le 24.11.1950 par le Conseil d'Etat concernant un membre non nommé des "Affranchis". Mise au point du président Tromme.
- 6.2 Projet de création d'une Confédération de la Résistance.
But: renforcer l'action de la Résistance.
Documents anonymes et n.d.

7. C.A.R.: incivisme et amnistie; renaissance de l'antisémitisme et néo-nazisme; réarmement et défense de la paix.

- 7.0 Répression et amnistie, mesures en faveur d'inciviques condamnés (remise de dommages-intérêts); cérémonies d'hommage et mesures de grâce.
- 7.1 Renaissance de l'antisémitisme; néo-nazisme.
- 7.2 Réarmement de l'Allemagne.
La Communauté européenne de défense.
Défense de la paix.
- 7.3 Pour la création d'un Conseil national de civisme.
Publication d'un Palmarès de la Nation.

- 9.15 Oeuvre d'entr'aide aux orphelins et enfants de résistants.
- 9.16 Service de Renseignement et d'Action "Zéro".
- 9.17 Union française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre.
- 9.18 Union des groupements patriotiques de la région bruxelloise.
- 9.19 Union internationale de la Résistance et de la Déportation.
- 9.20 Union nationale de la Presse clandestine.
- 9.21 Union des Résistants et Prisonniers politiques pour une Europe unie.
- 9.22 La Voix internationale de la Résistance.
- 9.23 Witte Brigade (Fidelio).

II. LES AFFRANCHIS

10. HISTORIQUE ET ORGANISATION

10.0 Historique.

- C. Tromme: fondateur et commandant national
- V. Randour: secrétaire général.
- Arrêté ministériel du 28.2.1949 portant reconnaissance du groupe.
- Serment d'obéissance des membres adhérents.
- Idéal des Affranchis.

10.1 Organisation.

- Tableau des services.
- Etat-Major; cadres et grades supérieurs.
- Compagnies; Brigade de choc; Corps-Franc Ch. le Téméraire et Groupe C.O.B.
- Corps médical.

11. EFFECTIFS

- 11.0 Listes des membres par ordre alphabétique: classement général et par sections. Cfr fichiers ad hoc.
- 11.1 Listes des membres classés par numéros matricules.
- 11.2 Liste des membres classés par sections.
- 11.3 Attestations et fiches d'affiliation.
- 11.4 Listes particulières.
 - Membres engagés à l'armée belge le 17.11.1944.
 - Membres arrêtés pendant l'occupation.

- Liste des prisonniers politiques.
- Liste des fusillés.
- Liste des prisonniers politiques décédés en captivité.
- Liste des prisonniers disparus.
- Liste des membres ayant droit à la prime de démobilisation.
- Liste des dossiers transmis à l'Office de la Résistance pour l'obtention de la carte de combattant 40-45.
- Liste des membres exclus.

11.5 Séparation administrative M.N.B.-Affranchis: mise au point de la répartition des membres entre les deux groupements.

12. COMMISSIONS DE CONTROLE ET DE REVISION

12.0 Dispositions légales: Arrêté royal du 20.10.1953.
Composition des Commissions: listes des membres.

12.1 Sessions des Commissions et cas examinés. Ordre chronologique.

12.2 Résistants armés inconnus aux Affranchis.

12.3 Correspondance: 7.5.1948 au 29.3.1955.

13. GRADES

13.0 Propositions en application de l'article 8 du Statut de la Résistance armée (A.L. du 19.9.1945).

13.1 Correspondance: 17.6.1962 au 26.1.1967.

14. DISTINCTIONS HONORIFIQUES

14.0 Dispositions légales: Arrêté du Régent du 9.7.1949.
Dispositions administratives.

14.1 Rapport de la Commission des D.H.

14.2 Propositions:

- groupées;
- individuelles (ordre alphabétique).

14.3 D.H. accordées:

- Médaille de la Résistance.
- Médaille commémorative 1940-1945.
- A titre posthume.
- Ordres nationaux.
- Bénéficiaires groupés par sections.

14.4 Correspondance: 16.4.1949 au 8.8.1973.

15. ACTIVITES SOUS L'OCCUPATION

- 15.0 - Relevé des fiches d'activité des membres, destiné au Ministère de la Défense Nationale.
- Fiches individuelles d'activités. Ordre alphabétique.
 - Listes de réfractaires, des effectifs en campagne.
- 15.1 Rapports d'activité des sections suivantes:
- Anderlecht;
 - Capelle-au-Bois;
 - Gosselies;
 - Malines;
 - Vossem.
- 15.2 Renseignements réclamés et fournis sous l'occupation.
- 15.3 Ordres de service, de marche et de mission.
- 15.4 Contrôle du trafic routier.
- 15.5 Rapports sur faits de collaboration.
- Listes de traîtres.
 - Rapports individuels. Classement alphabétique.
 - Rectifications et demandes de vérification.

16. ACTIVITES APRES LA LIBERATION

- 16.0 Réquisitions, prélèvements, coups de main.
- Classement des personnes ou entreprises ayant fait l'objet de réquisitions. Ordre alphabétique.
 - Réquisitions et prélèvements divers.
 - Liste des bons de réquisitions.
- 16.1 Listes d'appel et de présences.
- 16.2 Rôles de garde.
- 16.3 Rapports journaliers: s.d.; juillet-novembre 1944.

17. MATERIEL

- 17.0 Matériel roulant.
- 17.1 Equipements.
- 17.2 Armes.

18. LIQUIDATION DU GROUPE. REDDITION DES COMPTES

- 18.0 - A-L. du 19.9.1945 sur les obligations des Groupements de Résistance Armée (art. 1 et 3).

- A. du Régent du 24.4.1947 créant le Comité de Liquidation des Groupements de Résistance Armée (art. 4).
- Avis au Moniteur n° 210 du 27.9.1949: Réquisitions militaires belges.
- Subsidés pour assurer la liquidation administrative et financière des Groupements de Résistance Armée au cours de l'exercice 1951.

18.1 Dépôt et débloqué de fonds.

18.2 Etat des soldes.

18.3 Problèmes particuliers aux sections suivantes:

- Anderlecht;
- Braine-l'Alleud;
- Capelle-au-Bois;
- Charleroi;
- Vossem.

III. AFFAIRES JUDICIAIRES

19. AFFAIRE RINCHARD-LEBRUN

19.1 Le cloaque de Nivelles. Document dactylographié signé C. Jordan (Juge de Paix).

19.2 Analyse du dossier d'instruction.

19.3 Rapports Tromme au Procureur Général.

19.4 A. Lebrun: notes, remarques et lettres à M. Tromme.

19.5 Audition et déclarations de témoins.

19.6 Coupures de presse.

19.7 Correspondance: 11.6.1944 au 18.9.1957.

20. ASSASSINAT DE CH. DE LIGNE (Rhode-St-Genèse: 14.11.1944)

20.1 Dossier d'instruction. Audition et déclarations de témoins.

20.2 Dossier Y. Geurts, épouse Ch. de Ligne.

20.3 Requête en revision de Mme Geurts.

20.4 Correspondance: 25.2.1950-6.1.1956.

21. DIVERS

Ordre alphabétique des cas.

22. CONTENTIEUX

Ordre alphabétique des cas.

IV. FRATERNELLE DU GROUPE**23. ORGANISATION NATIONALE**

23.0 Statuts.

23.1 Liste des membres.

23.2 Comité national.

- Constitution: 28.10.1945.
- Statuts.
- Liste des membres.
- Procès-verbaux des réunions.
30.12.1947 au 7.12.1971.
- Agenda.

23.3 Procès-verbaux des Assemblées statutaires mensuelles.
18.12.1949 au 31.12.1974.

24. SECTIONS DE LA FRATERNELLE

24.0 Projet des statuts d'ordre intérieur des sections.
Installation des Comités de Direction.

24.1 Section d'Aartrycke.

24.2 Section d'Anderlecht.

24.3 Section de Braine-l'Alleud.

24.4 Section de Bruxelles.

24.5 Section de Capelle-au-Bois.

24.6 Section de Charleroi.

24.7 Section d'Enghien.

24.8 Section de Gosselies.

24.9 Section de Lillois.

24.10 Section de Malines.

24.11 Section de Molenbeek.

24.12 Section de Ploegsteert-Le Bizet.

- 24.13 Section de Saint-Gilles.
- 24.14 Section de Schaerbeek.
- 24.15 Section de Soignies-Thoricourt.
- 24.16 Section de Vossem-Overyssche.

25. CEREMONIES, COMMEMORATIONS

- 25.0 1944-1954.
- 25.1 1955-1978.

26. FETES ORGANISEES PAR LA FRATERNELLE

Documents comptables; factures.

27. CORRESPONDANCE

- 27.0 Registre d'entrée.
- 27.1 1941-1949.
- 27.2 1950.
- 27.3 1951-1960.
- 27.4 1962-1970.
- 27.5 1971-1979.
- 27.6 n.d.

28. DOCUMENTS COMPTABLES

- 28.0 Compte des timbres et des cotisations.
- 28.1 Compte des recettes et des dépenses.
 - 1°) Relevés pluriannuels.
 - 2°) Comptes annuels: 1944-1949; 1950; 1951; 1952-1953; 1954-1960; 1961-1965; 1966-1977.

29. VARIA

- 29.0 Actes de décès.
- 29.1 Changements d'adresse et renseignements demandés à ce sujet.

- 29.2 Compte rendu de la visite aux troupes belges en occupation effectuée par une délégation de la Résistance armée du 8 au 12 septembre 1951.
- 29.3 Permis de travail temporaire accordés à des étrangers les autorisant à travailler pour le compte des "Affranchis".
- 29.4 Modèles de documents divers: attestations, demandes, état de proposition, etc.

*
* * *

W. AFFRANCHIS DU GROUPE 2

1951-1952
1953-1954

AA 977

INDEX

B

BEEKER, A.: 19, 27
BERINX, L.E.: 22
BERNARD, H.: 27
BIHIN: 46
BROGNIEZ: 28
BURGERS, J.: 19

C

CAYMAX: 37
CHABOTTEAUX: 21
CHARLIER, A.: 20, 22, 30, 32, 36
CLEINGE, J.: 20
CLERDENT: 26
CONSTANT, H.: 22, 36-37

D

DEBAIN, J.L.: 26
DE BEUKELAER, A.: 20, 22, 30, 32,
35-36
DE CLERCQ, W.: 7
DE GROODT: 27
de LANDSHEERE, L.: 22
DE LIGNE, Ch.: 4, 12
de SELYS-LONGCHAMPS, W.: 21
DURIEUX: 42

E

EISENHOWER, D.: 43
ERSKINE: 43

F

FALQUE, R.: 19-22, 36
FISETTE: 32
FOURCADE: 27
FRERICHS: 27

G

GERARD, G.: 42, 45-46
GEURTS, Y.: 4, 12
GUBBINS, C.: 37

H

HALIN, H.: 5, 20-22, 31, 35-37
HARSIN, L.: 21
HAUTAIN, A.: 20-21, 36-37
HERMAND, C.: 21
HOSTE, Ch.: 26

J

JOSET, C.: 46
JOSET, J.: 22, 36

K

KEMPENEERS, R.: 22
KIEKENS, S.: 26

L

LEBRUN, A.: 3-4, 12
LECLEF, R.: 22
LECLERCQ, R.: 20, 22-23? 27, 31,
35-36
LEDUC, A.: 28
LELOUX, F.: 22
LENVAIN, R.: 22
LEROUX: 21, 32
LE ROYE, A.: 26
LISON, H.O.: 21

M

MAINDIAUX, Dr M.: 22
MAISTRIAU, A.: 22
MOYEN, A.: 44
MOYSON: 26

N

NACHEZ: 26
NEVEN: 26
NEUMAN, H.: 19

O

ORBAN, E.: 22

P

PIRE, L.G.: 26
 PIRENNE, J.: 46
 POTVIN, G.: 45

R

RANDOUR, V.: 9
 RINCHARD, Dr: 3-4
 RONVAL, M.: 21

S

SMETS: 26

T

TEUNKENS: 26
 THILL, A.: 22, 36
 TORDOIR, R.: 22
 TROMME, C.: 3-4, 9, 12

U

UGEUX, W.: 19, 27

V

VAN ACKER, A.: 8
 VAN CUTSEM: 32
 VANDEBUNDRIE, R.: 21-22, 36-37
 VAN DE CAPELLE, G.: 21
 VANDELOISE: 22

W

WALRANDT, R.: 22
 WAUTHIER, J.: 22
 WENDELEN: 19

INHOUDSTAFEL - TABLE DES MATIERES

A. LES AFFRANCHIS

I. LA RESISTANCE.	5
1. Statut	5
2. Union nationale de la Résistance	5
3. Conseil national de la Résistance.	6
4. Comité d'Action de la Résistance	6
5. C.A.R. et revendications de la Résistance.	6
6. Comité national de la Défense de la Résistance	7
7. C.A.R.: divers	7
8. Comité d'Appel	8
9. Associations et Mouvements de Résistance	8
II. LES AFFRANCHIS	9
10. Historique et organisation	9
11. Effectifs.	9
12. Commissions de contrôle et de revision	10
13. Grades	10
14. Distinctions honorifiques.	10
15. Activités sous l'occupation.	11
16. Activités après la Libération.	11
17. Matériel, équipements et armes	11
18. Liquidation du groupe.	11
III. AFFAIRES JUDICIAIRES	12
19. Affaire Rincharde-Lebrun.	12
20. Assassinat de Ch. de Ligne	12
21. Divers	12
22. Contentieux.	13
IV. FRATERNELLE.	13
23-29. Fraternelle du Groupe: divers	13

B. GROUPE G

I. LA RESISTANCE	23
1. Historique	23
2. La Résistance armée.	23
3. Commission supérieure de la Résistance armée	24
4. Commissariat belge au rapatriement & Service international de recherches.	24
5. Organisation internationale pour les réfugiés.	24
6. Groupements et Associations de Résistants.	24
7. Liquidation des mouvements de résistance	25
8. L'Armée Secrète.	26
9. Armée belge des Partisans.	26
10. Front de l'Indépendance.	26
11. F.I. Milices Patriotiques. Section "Pol". Schaerbeek	26
12. Divers	27
II. LE GROUPE G.	27
13. Publications	27
14. Rapports	27
15. Actions.	28
16-18. Le Groupe G à la Libération	28
19-20. Effectifs et Dossiers individuels	28
21. Grades	29
22. Distinctions honorifiques.	29
III. LIQUIDATION, FRATERNELLE, ETC.	30
23-26. Liquidation du Groupe	30
27. Fraternelle du Groupe.	31
28. Commémorations, manifestations, hommages	31
29. Reddition des comptes.	31
IV. LES GROUPES REGIONAUX.	31
30. Renseignements d'ordre général	31
31. Région I. Luxembourg	31
32. Région II. Liège	32
33. Région III. Hainaut-Ath/Tournai-Borinage	32
34. Région IV. Brabant wallon.	32
35. Région V. Anvers	33
36. Région VI. Gand.	33
37. Région VII. Charleroi-Hainaut Sud.	33
38. Région VIII. Namur	33
39. Région IX. Limbourg.	33

40. Région X. Commandos Wallons	33
41. C.F. 25.	34
42. Service D.	34
43. Génie P.P.	34
44. Service Hotton	35
45. Brigade Luttre	35
46. Agents Services Renseignement et Action.	35
47. Union des Patriotes Belges	35
V. CORRESPONDANCE ET VARIA.	35
48. R. Leclercq.	35
49. A. De Beukelaer.	36
50. A. Charlier.	36
51. H. Halin	36
52. R. Falque.	36
53. H. Constant.	36
54. R. Vandebundrie.	36
55. Divers	37
VI. VARIA.	37
C. GROEP NOLA	
I. NOLA INTERN.	43
II. UNION NATIONALE DE LA RESISTANCE	45
III. ANDERE VERZETSGROEPEN.	46
IV. OFFICIELE INSTANTIES	46
V. VARIA.	47
INDEX.	49

Louvenseplein 4, bus 19
B-1000 BRUSSEL

Place de Louvain 4, bte 19
B-1000 BRUXELLES

